

## MINUTES ET DÉLIBÉRATIONS

DU

## COMITÉ PERMANENT

DES

## COMPTES PUBLICS.

(Suite.)

Question—Où ces papiers égarés ont-ils été retrouvés, quand l'ont-ils été?—Les papiers n'ont pas encore été retrouvés; les six papiers déposés ont été fournis par M. Gauvreau le 19 juin 1858, pour remplacer ceux qui ont été égarés, tel que l'indique la date de ces documents: ce sont des copies des originaux.

(Par le Président.)

Question—Y a-t-il des duplicatas de ces six papiers dans le bureau de l'auditeur, et s'il y en a, pourquoi ne s'est-on pas adressé à ce bureau pour les avoir, plutôt qu'à monsieur Gauvreau?—Je ne puis dire s'il s'en trouve des copies dans le bureau de l'auditeur; je suppose qu'il y en a, parce que c'était l'habitude de lui en fournir, puisqu'il fallait en donner des copies au département avec la véritable signature du surintendant. On a pensé qu'il valait mieux s'adresser à lui pour les avoir.

(Par monsieur Dubord.)

Question—N'avez-vous pas reçu, le ou vers le 14 juin, une sommation de comparaître devant ce comité?—Lorsque je revins chez moi, j'y trouvai une sommation; c'est pendant mon voyage dans le Bas-Canada que ces papiers ont été fournis par monsieur Gauvreau. Je donnerai les dates et la correspondance.

Question—Étes-vous allé à Québec lors de votre dernier voyage dans le Bas-Canada, et est-ce à la demande de quelque membre du gouvernement, ou de votre propre mouvement?—La principale raison que j'avais d'aller en Bas-Canada, était de conduire ma famille aux Trois-Rivières, et je fus chargé par le commissaire de transiger des affaires à Montréal, au canal de Beauharnois, à Québec et à Ottawa.

Question—Quelle est la nature des affaires publiques que vous avez été chargé de transiger à Québec?—Je portai des papiers qui me furent donnés par le commissaire en chef relativement à une cause pendante en cour entre l'hon. John Young et le gouvernement, et j'étais chargé de constater la nature de la preuve requise; l'on a aussi eu qu'il valait mieux que je vis monsieur Gauvreau, relativement à quelques avancés incorrects qui ont été publiés dans les journaux sous la signature de monsieur Dubord à propos de ces phares. Je transigeai aussi d'autres affaires.

Question—Avez-vous vu les livres de monsieur Gauvreau à propos de ces phares?—Non, la seule conversation que j'ai eue avec monsieur Gauvreau a roulé sur les

prix chargés, que monsieur Dubord prétendait être exorbitants, et parce que beaucoup de gens supposaient, comme j'ai pu m'en convaincre d'après ce qui m'avait été dit, que les prix chargés dans les estimations étaient pour les matériaux bruts, tandis que les prix étaient chargés pour les matériaux préparés,—par exemple, pierre mûlée, et non pas brute, plauchéage blanchi, avec languettes et rainures, prêt à poser, croisées complètes avec cadres peints, et vitrés, et autres matériaux.

(Par monsieur Foley.)

Question—Quel jour du mois de juin votre entrevue avec monsieur Gauvreau a-t-elle eu lieu?—Je vis monsieur Gauvreau le mardi après mon départ de Toronto.

(Par monsieur Dubord.)

Question—Avez-vous demandé à monsieur Gauvreau de vous montrer quelques unes des pièces justificatives et des comptes relativement aux matériaux que vous venez de décrire?—Non.

Question—Monsieur Gauvreau vous en a-t-il montré?—Monsieur Gauvreau voulait m'en montrer, mais je n'avais pas le temps d'en faire l'examen, parce que j'avais bien peu de temps à passer à Québec, et que j'avais beaucoup de monde à voir.

Question—Ne désiriez-vous pas regarder ces comptes parce que vous pouviez être appelé comme témoin contre monsieur Gauvreau?—Non; il ne m'est jamais venu à l'idée que je pourrais devenir témoin contre monsieur Gauvreau.

Question—Étes-vous juge de la valeur de quelques uns des effets qui sont chargés dans ces comptes?—Je n'en connais pas beaucoup les prix.

Question—Connaissez-vous quelque chose du prix du ciment, et où il a été acheté?—Je n'en connais pas beaucoup le prix, mais j'ai compris qu'une grande partie en avait été acheté dans le Haut-Canada ou aux États-Unis; je ne puis dire de qui; j'ai raison de croire qu'il a été acheté là où monsieur Woodruff, le surintendant du canal Welland, et monsieur Page, l'ingénieur, ont recommandé de le prendre.

Question—Regardez aux items pour la construction des phares à Anticosti et au Cap-Roier, et dites comment il se fait qu'ils s'élèvent tous deux à la même somme de £14,043 10s id?—En regardant au montant maintenant, je trouve une erreur qui a été faite dans la copie, je suppose; je ne puis en parler avec certitude à moins de les examiner.

Question—Dans le compte courant du département, je trouve différents items pour transport de passagers, de fret et d'appareils de phares au montant de £25,490, et dans cette somme je trouve un item, 'droits sur steamer du phare (22 septembre 1856) £1125'; pouvez-vous expliquer cela?—Si ce n'est pas compris dans l'estimation de monsieur Gauvreau, ce doit être pour quelque service spécial qui ne se rattache pas au contrat.

Question—Est-il à votre connaissance que monsieur Baby ait fait des présents à quelqu'un attaché au gouvernement, ou à des surintendants de travaux, ou qu'il en ait promis?—Je sais qu'il a fait quelques petits présents en poisson, ou quelque chose de ce genre.

Question—Rien autre chose, soit directement, soit indirectement?—Je ne puis rien me rappeler; je ne sache pas qu'il ait rien donné d'une grande valeur.

Question—Savez-vous s'il a donné l'usage d'une maison ou de maisons gratuitement, à quelqu'un d'attaché au gouvernement?—Je n'en sais rien.

Question—Par qui monsieur Gauvreau était-il employé avant d'être engagé par le gouvernement, et est-il ingénieur civil?—Je n'en sais rien; nous ne le considérons pas comme un ingénieur civil.

Question—Depuis combien de temps monsieur Gauvreau est-il employé par le gouvernement?—Il l'est depuis le temps où le gouvernement a été transporté de Toronto, à peu près.

Question—Où monsieur Gauvreau a-t-il été principalement employé, et quels travaux ou contrats a-t-il surveillés?—Il a été employé partout où nous avons eu des travaux dans les environs de Québec, dans le bas de Saint-Laurent, et jusqu'à Sherbrooke.

Question—Quel montant le bureau des Travaux a-t-il payé sur les certificats de monsieur Gauvreau, sans pièces justificatives, et ce montant comprend-il tout le compte de monsieur Baby?—Il comprend tout les comptes de monsieur Baby qui tombaient sous la surintendance de monsieur Gauvreau.

*A continuer.*

## CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

J'ai été grandement étonné de voir sur le *National* de vendredi dernier la lettre de M. A. Plamondon, écrivain, par laquelle ce monsieur s'impose au parti démocratique. Permettez-moi de réclamer contre cette tyrannie. Je dirai de plus à M. A. Plamondon écrivain que pour son plus grand bien et celui du parti, il faut qu'il soit prêt à faire des sacrifices en 1859 comme d'autres ayant plus de titres que lui en ont fait si souvent, si l'on veut voir triompher les idées démocratiques et non les hommes.

UN ÉLECTEUR.

À VENDRE.

Un emplacement de 49 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINERV.

9 novembre, 1858.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.